



L'accès à l'innovation n'est pas toujours simple et est souvent onéreux pour les PME ...

Nous avons la solution à vous proposer : les Chèques Technologiques, un mécanisme simple, rapide et efficace !

Ce dispositif vous permet en tant que PME, disposant d'un siège d'exploitation en Wallonie, de faire réaliser des prestations portant sur diverses phases de l'innovation technologique :

- I au stade exploratoire :**
essais, calculs, analyse préliminaire, guidance technologique.
- II en matière de faisabilité technique :**
réalisation de cahiers des charges pour conception ou adaptation, validation de procédés, produits ou services, prototypages, etc.
- III à l'étape du développement de nouveaux produits, procédés ou services :**
études de cycle de vie et d'impact environnemental, préparation à l'industrialisation, etc,



Le FoRS centre de recherche associé à la Haute Ecole de Namur - Liège - Luxembourg fait partie de la liste des prestataires agréés en Wallonie pour réaliser vos prestations via ces chèques technologiques.

Cofinancé par la Wallonie et le FEDER, ce dispositif vous permet :

de bénéficier de toute l'expertise de nos équipes pluridisciplinaires dans les thématiques suivantes :

Automatisation Électromécanique Mécanique Thermique
Automatique Énergie Modelisation Thermodynamique
Brasserie

de ne financer que 25 % du montant de la prestation HTVA

et, pourquoi pas, de faire le premier pas vers des projets de recherche technologiques de plus grande envergure.

De 2008 à 2015, plus de **730 entreprises wallonnes** ont bénéficié de ce régime et ont ainsi amélioré leur capacité d'innovation.

POURQUOI PAS VOUS ?



Julien Lecointre
0470/84 15 96
julien.lecointre@henallux.be

Contact